



LIEUTENANT-COLONEL (H) JEAN-CLAUDE LALOIRE DICTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES DE LA DEFENSE ET DE L'ENTREPRISE

Recension par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Jean-Louis TROUILLON

Après avoir passé près de 45 ans de ma vie professionnelle civile à m'occuper de terminologie en anglais de spécialité, et donc nécessairement aussi en lexicologie et lexicographie, je puis me permettre sans grand risque d'erreur d'écrire que l'ANOLiR a le droit d'être fière de compter dans ses rangs l'un des plus prolifiques lexicographes français. Spécialisé en terminologie anglaise (mais aussi allemande) des forces armées, notre camarade le LCL (H) Jean-Claude Laloire vient en effet de publier son sixième dictionnaire chez son éditeur habituel depuis 2008, L'Harmattan, bien connu pour le souci fort louable qui est le sien d'offrir au public des ouvrages fondamentaux mais très « pointus » et donc destinés de ce fait à un lectorat relativement restreint.

Si le *Dictionnaire des ressources humaines de la défense et de l'entreprise* s'adresse en premier lieu, comme son titre l'indique, à toute personne chargée de la gestion des ressources humaines dans des entreprises en lien avec les forces armées ainsi, bien sûr, que des personnel civils ou militaires appartenant au milieu de la défense en lien avec les susdites entreprises, il intéressera également les DRH des entreprises multinationales ou en relation avec l'étranger. En effet, de nombreux travaux de linguistes ont prouvé que, à l'exception des conditions d'emploi de la terminologie (dans notre cas par exemple les structures administratives des unités ou ministères concernés) et de la forme du discours, il n'existait pas systématiquement de frontière nettement tracée, mais plutôt un continuum, entre ce qui relevait de la langue spécialisée et ce qui relevait de la langue générale. L'auteur lui-même rappelle d'ailleurs dans son introduction que certains termes peuvent apparaître « familiers ». Par ailleurs, chacun aura remarqué les similitudes qui existent souvent entre un discours d'entreprise et un discours militaire : *préparer une campagne, établir ou mettre au point une stratégie, définir et choisir une cible* ne sont que quelques exemples de cette proximité linguistique. La première difficulté, face à un tel sujet, a donc sans aucun doute été de poser les limites du champ d'investigation. Si une telle situation se présente lors de la conception de tout dictionnaire, aucun ne pouvant évidemment prétendre à l'exhaustivité, elle est particulièrement sensible dans les domaines dépassant la technique et touchant aux sciences humaines. Pour répondre au mieux à ce défi le LCL Laloire a choisi d'orienter ses travaux selon deux axes différents, d'une part de façon traditionnelle vers tout ce qui relève des structures et organisations (agences, comités...) et d'autre part vers ce qui relève de l'interaction entre locuteurs et ce à tous les niveaux de langue, de la plus administrative (*billet de trésorerie* ou *examen à titre externe* par exemple) à la plus familière mais néanmoins courante dans le milieu professionnel considéré (comme par exemple *se renvoyer la balle* ou *envoyer l'ascenseur*).

L'auteur a d'autre part évidemment rencontré les difficultés habituelles du traducteur confronté à la spécificité culturelle d'une aire linguistique donnée et comme le dictionnaire tel la nature a horreur du vide, selon les termes même d'Alain Rey, le lexicographe doit faire appel à un ensemble de solutions. Une fois écartée la tentation

du néologisme, ce qui est toujours risqué sauf dans le cas d'un travail au profit d'une banque de terminologie, les principales solutions demeurent :

- l'emprunt direct, solution facile lorsque l'emprunt est déjà entré dans la langue d'accueil, c'est ainsi que l'anglais **fax** reste *fax* en français par exemple ;
- la traduction littérale, conseillée lorsqu'elle reste explicite : notre *GCTA (Grand champ de tir des Alpes)* devient ainsi **Major Firing Range in the French Alps** avec toutefois une surtraduction par ajout de **French** pour marquer l'origine nationale ; le dictionnaire ne se contente pas en effet du français de France et signale des exemples venus de la francophonie, par exemple *la fourragère belge* ;
- l'équivalence, solution toujours délicate selon le contexte d'emploi mais acceptable pour un public initié qui comprend bien qu'il s'agit d'un équivalent et non d'une traduction : le LCL Laboire propose par exemple de faire correspondre *Le Canard enchaîné* au britannique **Private Eye** ;
- le recours à l'encyclopédisme par le biais d'une explication ; c'est ainsi que **Army Precommission Extension Course** devient en français *Cours complémentaire de préparation donné aux spécialistes civils qui vont devenir officiers* ; l'auteur précise qu'il a effectué ce choix explicatif pour environ 15 % des termes anglais et 10 % des termes français.

Il faut également signaler quelques caractéristiques intéressantes.

En premier lieu, le souci de présenter grammaticalement chaque entrée française. Le locuteur non francophone pouvant hésiter entre le masculin et le féminin connaîtra ainsi le genre du nom grâce à la présence de l'article défini, *le* ou *la*, accompagné parfois de la forme élidée *l'*.

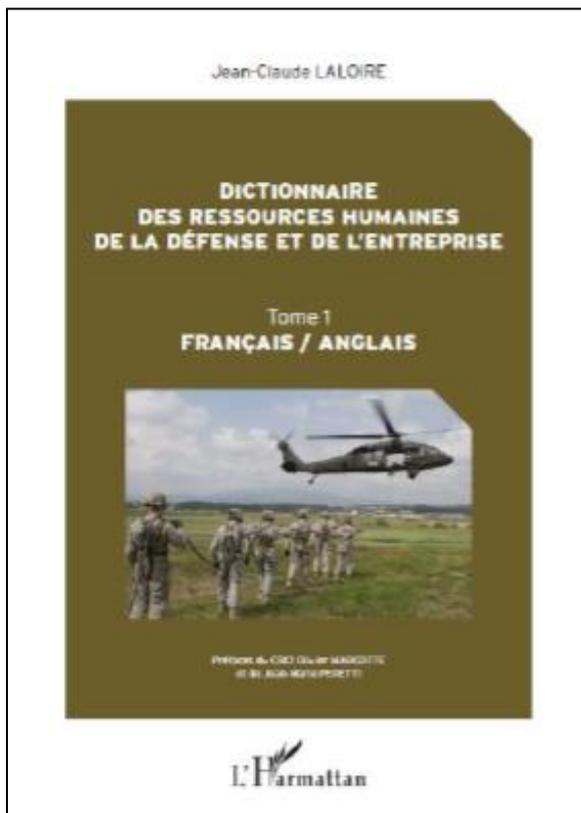
Des outils typographiques (italiques, majuscules, gras) permettent de reconnaître les origines britanniques, états-uniennes, canadiennes, australiennes ou autre du terme traduit ou expliqué.

Selon les habitudes éditoriales actuelles l'ouvrage est disponible au choix de l'acquéreur sous trois formats différents, soit traditionnellement sur papier en deux volumes, soit en PDF, soit en livre électronique Epub. Une telle possibilité permet à chacun de trouver le dispositif idéal selon ses conditions et outils de travail et donc ses possibilités de consultation. Il est à noter que chaque tome peut évidemment être acquis séparément. Outre la simplicité d'utilisation, les formats électroniques permettent par ailleurs une économie non négligeable d'une dizaine d'euro pour chacun des deux volumes.

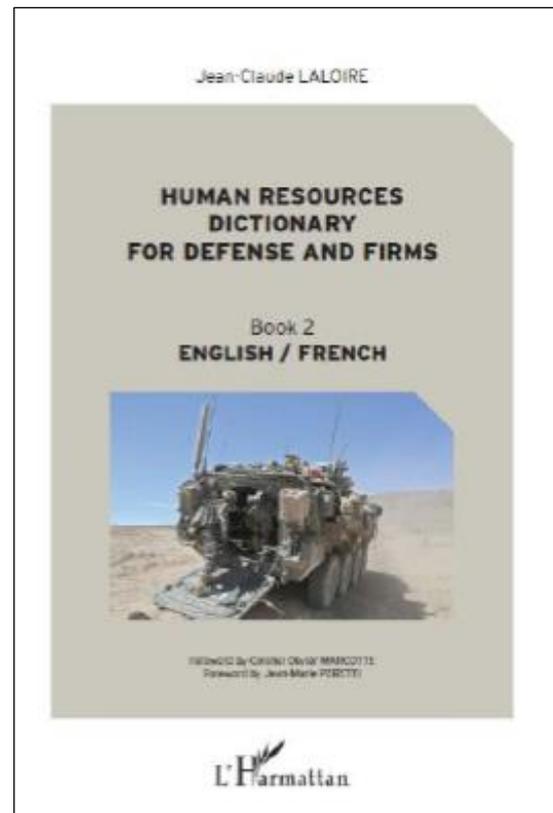
Chaque tome de 640 pages, tous deux préfacés par le CRC1 Olivier Marcotte et le Professeur Jean-Marie Peretti, contient environ 11 000 mots (noms, verbes, adjectifs...) et expressions (je vous laisse le plaisir de découvrir la proposition de traduction en français de l'expression **don't mess with me!**) ainsi que 6 000 acronymes anglais et 1 200 acronymes français. Les entrées s'intéressent aux trois armées des différents pays concernés, avec des précisions particulières pour le corps des **Marines**.

Bien évidemment, malgré une telle quantité d'informations, il est toujours possible d'éprouver quelques regrets lorsqu'il arrive que l'on relève une lacune (on aurait pu trouver *bizutage* comme autre traduction de **hazing** par exemple) ou une faute d'impression (la marque du génitif a sauté à l'entrée **Her Majesty's Government**), mais ces remarques mineures ne sauraient en aucun cas entacher de quelque façon que ce soit la qualité de l'ensemble de l'ouvrage.

En guise de très brève conclusion, une simple phrase : voici une nouvelle très belle occasion d'enrichir nos bibliothèques de linguistes militaires.



Dictionnaire des ressources humaines de la défense et de l'entreprise. 2016.
Tome -1 Français/Anglais.
Paris : L'Harmattan.
ISBN : 978-2-343-10109-5. 49 €.



Human Resources Dictionary for Defense and Firms. 2016.
Tome 2 - Anglais /Français.
Paris : L'Harmattan.
ISBN : 978-2-343-10110-1. 49 €.